

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Délibération prescrivant la modification du plan Local d’Urbanisme de la commune d’Orthez**

Je soussigné, Emmanuel HANON, Maire de la Commune d’ORTHEZ

Certifie que la délibération en date du 27 juin 2018 prescrivant la modification du PLU n°1 a été affichée en Mairie à compter du 2 juillet 2018.

Fait à ORTHEZ, le 2 juillet 2018

Le Maire D’ORTHEZ,  
Emmanuel HANON

